

Plan d'action pour les fournisseurs de Bauma-Stone

Depuis 2019, Bauma-Stone est membre de l'initiative TruStone. Les entreprises importatrices qui participent à l'initiative doivent effectuer ce que l'on appelle un contrôle de diligence raisonnable dans un délai d'un an après la signature. Concrètement, cela signifie que les entreprises du secteur de la pierre naturelle vérifient systématiquement si elles sont elles-mêmes liées, directement ou via la chaîne de leurs fournisseurs ou clients, à des dommages causés quelque part dans la chaîne aux personnes, aux animaux, à la nature et à l'environnement. Il ne s'agit pas seulement des dommages effectifs, mais aussi du risque que des dommages surviennent. Les entreprises qui ont constaté leur implication dans un dommage ou le risque d'un tel dommage doivent prendre des mesures pour y remédier.

Bien entendu, le choix des fournisseurs se fait toujours dans une approche économique. Après tout, nos fournisseurs doivent être en mesure de fournir à Bauma-Stone le produit souhaité dans le respect de la norme, de la tolérance dimensionnelle et du délai de livraison convenus. Mais avant de décider de collaborer avec un fournisseur, les chaînes de production sont discutées au préalable. Les possibilités d'exploitation à moyen et long terme dans la carrière d'origine sont analysées et la situation financière et la structure de l'entreprise sont examinées. D'autres aspects techniques sont ensuite examinés lors d'une visite de l'entreprise : Comment la matière première est-elle livrée ? Quels sont les entrepôts intermédiaires ? À quoi ressemblent les produits finis des autres clients ?

Il existe également des entreprises reconnues publiquement qui collectent régulièrement des informations sur le respect des droits de l'homme dans les chaînes de production. Les conditions de travail sont évaluées sur la base de différents paramètres : travail des enfants, installations de sécurité et sanitaires, disponibilité de salles ou de temples de prière, paiement des salaires par des institutions financières, etc. Ces informations sont centralisées - tout en respectant la clause de confidentialité - auprès du SER à La Haye (NL), qui transmet ses contacts à l'étranger à des ONG locales afin d'aborder les risques et de changer autant que possible les choses sur place, en collaboration avec les parties prenantes concernées.

En participant à l'initiative TruStone, Bauma-Stone s'est engagée à établir chaque année son propre plan d'action sur la base des résultats de la due diligence. Les mesures suivantes seront prises en 2024 :

- Rajasthan, Inde : après l'analyse de l'usine, nous avons pu identifier certains risques. Afin d'aborder ces risques avec les organisations locales et les autres fournisseurs et importateurs, nous demanderons au fournisseur de participer à un dialogue avec les parties prenantes TruStone.

- Vietnam : l'année prochaine, nous continuerons à participer activement à l'analyse des risques menée par les partenaires de TruStone, à partager nos expériences et à commencer à mettre en œuvre les conclusions. Après l'analyse des risques de 2023, Bauma-Stone s'est également adressé aux exportateurs concernant les "Hot Topics" et a pu obtenir des réponses constructives. Nous continuerons sur la voie tracée pour 2024.
- Turquie : compte tenu de la définition des priorités, nous examinerons fin 2023 si nous nous joignons à un autre processus d'évaluation des risques. Nous avons discuté du rapport final en septembre 2023. Les points à améliorer ont également été envoyés aux principaux fournisseurs et discutés. En 2024, des mesures constructives seront prises pour améliorer à la fois l'accès des ONG aux carrières et les conditions de vie dans les carrières.

En 2024, nous prévoyons une communication plus active de la part de BNSA et de Bauma-Stone afin de sensibiliser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement aux questions sociales. Des formations internes et externes souligneront l'importance sociale de l'initiative TruStone. Cela signifie que les employés, les clients ou les fournisseurs pourront immédiatement mentionner leur participation à l'initiative TruStone lorsque des clients publics ou privés le leur demanderont. Bauma-Stone présentera un autre aperçu des mesures d'ici novembre 2024.